



Commune d'Echichens

MUNICIPALITE D'ECHICHENS

PROGRAMME DE LEGISLATURE 2016-2021



Table des matières

1.	PREAMBULE	3
2.	Administration générale	4
3.	FINANCES	4
4.	DOMAINES	5
5.	BÂTIMENTS	5
6.	URBANISME – POLICE DES CONSTRUCTIONS	5
7.	TRAVAUX.....	6
8.	ROUTES	6
9.	GESTION DES DECHETS	6
10.	EPURATION	6
11.	INSTRUCTION PUBLIQUE	6
12.	POLICE	7
13.	SI-SERVICES INDUSTRIELS	7
14.	VIE ASSOCIATIVE	7

1. PREAMBULE

Pour cette législature 2016-2021, la Municipalité a élaboré un programme de législature. Il représente un engagement formel et public, même s'il ne découle d'aucune base légale.

Il a pour but de donner la vision de la Municipalité sur l'avenir de la commune. Il ne préjuge pas de la totalité des décisions à venir, les circonstances pouvant amener des éléments inconnus à ce jour à justifier des changements.

Finances

Ce programme de législature a comme fil conducteur le maintien du taux d'imposition. Il a été conçu parallèlement au plan d'investissements pour les 5 ans à venir, amenant au plafond d'endettement de la législature, et au budget de fonctionnement pour l'année 2017.

Patrimoine immobilier

La Municipalité poursuivra le travail entamé avec le Groupe de travail sur le patrimoine immobilier constitué durant la précédente législature, notamment en valorisant le patrimoine. Globalement, elle étudiera, voire réalisera, les projets nécessaires au bon fonctionnement de la commune et poursuivra l'assainissement et l'entretien des bâtiments communaux.

Proximité – accessibilité

Face au développement qui nous attend, l'autorité politique et l'administration communale doivent encore améliorer leurs processus. Le citoyen et ses besoins doivent être au centre des préoccupations.

Le terme d'accessibilité peut également se décliner de différentes manières. La problématique des circulations, du plan de stationnement ainsi que le développement des transports publics seront au centre des préoccupations de la Municipalité. La gestion des places de parc doit être pensée.

Communication

L'efficacité d'une Municipalité et de son administration passe également par une communication réussie. C'est dans cet esprit que la Municipalité entend développer des moyens afin d'être proche de son administration d'une part et du citoyen d'autre part. Le lien entre les différentes instances (Municipalité, Conseil communal, Associations intercommunales, etc.) est également essentiel au développement. Outre les moyens de communication, le dialogue demeure une priorité.

Sécurité

La sécurité du citoyen et une police proche de la population demeurent une priorité pour les autorités. La Municipalité poursuivra sa collaboration avec la Gendarmerie cantonale.

Convivialité

Outre le soin apporté aux aménagements urbanistiques, une composante essentielle de la qualité de vie dépend des lieux de rencontres, des animations et des services offerts à la population. Il s'agit bien entendu d'abord de services publics. Dans ce but, la Municipalité entend déployer des efforts en matière d'aménagement des espaces verts.

La convivialité implique également la présence de partenaires privés qui proposent des prestations aux habitants. La qualité de vie se mesure également à la diversité de l'offre culturelle et sportive. C'est dans cet esprit que la Municipalité poursuit son soutien aux sociétés culturelles et sportives ainsi qu'aux manifestations évenementielles.

La Municipalité a exprimé ci-dessus un cadre global ainsi que les axes dans lesquels elle entend inscrire son action durant ces cinq ans. Mais elle est bien consciente qu'une telle politique ne se mène pas qu'à l'échelon d'une commune. Elle s'engagera donc pleinement dans les collaborations intercommunales, afin de consolider et développer les multiples démarches déjà entreprises. Elle s'efforcera d'assurer une transparence maximale aux politiques régionaux.

Dès lors, les grands axes de son programme vous sont présentés par dicastère.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Personnel communal	• Réviser le règlement du personnel en simplifiant la classification des fonctions et l'application de la grille des salaires
	• Maintenir un climat de confiance au sein de l'administration communale par le respect des procédures et l'information réciproque entre employeurs et employés
	• Augmenter le nombre de places d'apprentissage et assurer un bon encadrement
2.2 Archives	• Affecter des nouveaux locaux pour les archives
2.3 Systèmes d'information et cyberadministration	• Implémenter la gestion électronique des documents (GED) pour l'administration
	• Améliorer les données à disposition sur le guichet cartographique Geocommunes
	• Moderniser notre site internet permettant la mise en place d'un guichet virtuel en ligne
2.4 Transports publics	• Poursuivre les discussions avec les MBC pour améliorer les prestations à la population
2.5 Tourisme	• Participer, en collaboration avec les associations interrégionales, au développement touristique de notre région pour la mise en valeur de nos villages, des produits de notre terroir, de ses artisans et de sa gastronomie

3. FINANCES

3.1 Arrêté d'imposition	• Maintenir, dans la mesure du possible, le taux d'imposition de 68 pt durant toute la législature
-------------------------	--

4. DOMAINES

4.1 Espaces publics	• Améliorer la décoration des villages et les places de jeux
---------------------	--

5. BÂTIMENTS

5.1 Collège du haut, Colombier	• Présenter un projet pour rénover le bâtiment
5.2 Locaux voirie, Echichens	• Créer des nouveaux locaux pour la voirie
5.3 Ferme communale, Echichens	• Réhabiliter l'ancienne salle du Conseil communal et optimiser les locaux de l'administration communale
5.4 Parcelle 3468 incluant la salle villageoise, St-Saphorin	• Optimiser le potentiel de la parcelle et du bâtiment
5.5 Ex administration, St-Saphorin	• Présenter un projet pour transformer le bâtiment
5.6 Collège Bellicot, Echichens	• Remplacer le collège existant
5.7 Salle polyvalente, Echichens	• Présenter un projet de rénovation de la salle polyvalente

6. URBANISME – POLICE DES CONSTRUCTIONS

6.1 Plans communaux	• Elaborer le plan général d'affectation (PGA) de notre commune, conformément aux nouvelles exigences de la LAT et de la LATC
6.2 Règlement police des constructions	• Elaborer un nouveau règlement de la police des constructions pour les 4 villages, en relation avec le nouveau PGA • Analyser les particularités architecturales de nos quatre villages afin de les préserver et les défendre dans les nouveaux projets de construction qui nous sont présentés au quotidien
6.3 Site internet. Page « Police des constructions »	• Mettre en place un espace sur le site de la commune dédié à la police des constructions ayant pour but d'informer les propriétaires sur les différentes procédures à disposition pour la réalisation de leurs projets, les formalités nécessaires et les principales dispositions légales

7. TRAVAUX

7.1 Travaux de voirie	• Définir une charte qualité au niveau des délais d'intervention
-----------------------	--

8. ROUTES

8.1 Protection de l'environnement	• Réaliser les travaux de l'étude d'assainissement des bruits routiers
8.2 Routes cantonales	• Entretenir les routes cantonales en traversée de localité
8.3 Routes communales	• Poursuivre le projet de réalisation de la RC75/Rte de St-Fiacre
8.4 Mobilité douce	• Réaliser le projet de mobilité douce Morges-Echichens

9. GESTION DES DECHETS

9.1 Déchetterie communale	• Simplifier le tri des déchets • Trouver des solutions efficaces pour diminuer encore le volume des déchets verts
---------------------------	--

10. EPURATION

10.1 Collecteurs	• Remplacer divers collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires
10.2 STEP de Colombier	• Maintenir la STEP à un bon niveau de fonctionnement

11. INSTRUCTION PUBLIQUE

12.1 ASIME, Association scolaire intercommunale Morges et environs	• Prévoir et organiser, en collaboration avec l'ASIME, les infrastructures nécessaires pour faire face à l'évolution démographique de notre commune et de la région
12.2 Accueil pré et parascolaire	• Accompagner, encourager et mettre en œuvre les mesures attendues et destinées à faciliter la vie des familles (accueil préscolaire et parascolaire)
12.3 Transports scolaires	• Maintenir et poursuivre l'effort visant à offrir aux écoliers des prestations optimales pour les

	transports scolaires, tant au niveau primaire, qu'au niveau secondaire
--	--

12. POLICE

13.1 Règlement des places de parc	Elaborer un règlement pour le stationnement privilégié des résidents et autres ayants-droits
13.2 Règlement de police	Mettre à jour le règlement de police qui date d'avant la fusion

13. SI-SERVICES INDUSTRIELS

14.1 Service des eaux. Approvisionnement	- Réviser le règlement sur la distribution de l'eau - Remplacer des conduites d'eau potable sur le territoire communal
14.2. Eclairage public (EP)	Mettre en conformité le réseau EP

14. VIE ASSOCIATIVE

15.1 Sociétés locales	Encourager et poursuivre le soutien aux sociétés locales
-----------------------	--

Echichens, le 5 décembre 2016

La Municipalité